



Procès-verbal
Assemblée Générale du Pays Carcassonnais
Mardi 07 juin 2016 – Chambre de Commerce à Carcassonne

Présents :

Madame ALQUIER - Festival "Les Theophanies"
Madame BECKER – Graphiste indépendante
Madame BONZOM – OTI du Haut Minervois
Madame CAMPAGNARO – La Gallinette
Madame CHERRIER – Conseil départemental de l'Aude
Madame COWEN – La Forge de Montolieu
Madame FERRIOL - Conservateur délégué aux Antiquités et Objets d'Art de l'Aude et FNASSEM
Madame FOURNIL – Mairie de laur Minervois
Madame GILS – Mairie de Peyriac Minervois
Madame GOUIN – Foulées en Montagne Noire
Madame GROS - Mairie de Trassanel
Madame HEYDORFF – Théâtre dans les vignes
Madame LOUBET – Imprimerie Antoli
Madame MARIE CALLEY – SudFrance.fr
Madame MOREAU – Marbres en Minervois
Madame QUILLES MILLET – Association "Pierres sèches en Montagne Noire"
Madame REINFRID FILHOL – UDAF 11
Madame RIVEL - Présidente du Pays Carcassonnais
Madame ROBERT – Atelier du Livre
Madame ROUANET – UNAFAM
Madame VESENTINI – Elu Régionale
Monsieur ARIBAUD – Mairie de Villefloure
Monsieur AUDOUY – L'Eau Vive
Monsieur BATLLE - Mairie Mas Cabardès
Monsieur BENSABER – Mairie de Leuc
Monsieur BODIGUEL - Chambre d'Hôtes Au Domicile Adoré
Monsieur BOUISSET - CDC Montagne Noire
Monsieur CAIZERGUES – Chambre de Commerce et d'industrie
Monsieur CALMEL – Mairie de Ventenac Cabardès
Monsieur CARAVACA – Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Aude
Monsieur CARRIQUI – Mairie de Moussoulens
Monsieur CHAIGNEAU – Citoyen
Monsieur CHIRON – Génération VTT
Monsieur COMBES – Asso ABRIBUS
Monsieur COURTIAL – FFRando Aude / Les Amis des Chemins de ST Jacques
Monsieur DURAND - Rapporteur Commission Tourisme du Pays Carcassonnais
Monsieur FARGUES – Chambre des Métiers de l'Aude
Monsieur FOUSSAT – ATAC VTT
Monsieur FRANÇOIS – Gîtes de Claudine
Monsieur ICHE – Carcassonne AGGLO
Monsieur JALABERT – Mairie de Villesquelande
Monsieur JULIEN – Mairie de Montclar
Monsieur KOENIG – Mairie de St Martin Le Viel
Monsieur LACUBE – Mairie de Pradelles Cabardès
Monsieur LAGOUTTE - Syndicat du Cru Cabardès
Monsieur LARRUY – Mairie de Bouihonnac
Monsieur LAURET – Gouffre de Cabrespine
Monsieur MARTIAL – Chambre des Métiers de l'Aude
Monsieur MARY – CDC Montagne Noire
Monsieur PECHADRE – Hôtel Les Cabanes dans les Bois
Monsieur PISTRE - Mairie d'Arzens
Monsieur PONTPRIGENT – Mairie de Lastours
Monsieur RAULT – AFPA
Monsieur ROFES - Mairie de Villedubert
Monsieur SGIAROVELLO – Mairie de Villegaihenç
Monsieur SIMONEAU – Arts Vivants 11
Monsieur SYLVESTRE – CDOS Aude
Monsieur VANDERWAEREN - Chambres d' Hôtes 'L'Epicerie"
Monsieur YVON - Rapporteur Commission Culture du Pays Carcassonnais

Présents non votants :

Madame HUZÉ – Commissaires aux Comptes
Madame LAFON – Pays Carcassonnais
Madame MARAIRE – Pays Carcassonnais
Madame ROBERT : Expert Comptable

Excusés avec pouvoir:

Monsieur RHODES- Madame DHUMEZ- Monsieur PAGES- Monsieur GRIFFE- Monsieur DILAX- Monsieur PFISTER- Monsieur DE TARLÉ- Monsieur JOUCLARD- Monsieur LAYANI- Monsieur PANIS- Monsieur PUJOL- Monsieur ARNAUD- Madame GIRAudeau- Madame GARCIA- Monsieur PLA- Monsieur BONNET- Monsieur JUSTE- Monsieur GINIES- Madame ARNAUD- Monsieur GARINO- Monsieur BARBASTE- Monsieur ILHES- Madame FRADIER- Monsieur BERTHON- Monsieur MARTEL- Monsieur ESTEBAN- Monsieur RAYNAUD- Monsieur CAZANAVE- Monsieur DESTREM- Madame BARBE- Monsieur BELTRAND- Madame D'ANDREA- Monsieur BERNARDINI- Monsieur MENASSI- Monsieur CABIROL- Madame CORNU- Monsieur GASTOU- Monsieur TIQUET- Madame PRIOTON- Monsieur RUIZ- Monsieur DETREY- Monsieur REY- Monsieur AULÉS- Monsieur BASTIÉ- Monsieur BOUDEAUD

Excusés sans pouvoir:

Monsieur PEREZ- Monsieur DUPRE- Madame DELGA- Madame MAILLÉ- Madame VERNEUIL- Madame DE LORGERIL- Madame JOURDA- Madame GIRAL- Madame MICOULEAU- Monsieur MARTY- Monsieur ESTEBAN- Monsieur BODEVIN- Monsieur AJDNIK- Monsieur BONNET- Monsieur SOULA- Monsieur ADIVEZE- Monsieur JANAUD- Monsieur GARINO- Monsieur AULES- Monsieur MARTEL- Monsieur BANQUET- Monsieur THAPHANEL- Monsieur DESTREM- Monsieur ADIVEZE- Monsieur SARRAN- Monsieur BATHAS- Monsieur DE VOLONTAT- Monsieur BASTIÉ- Monsieur LAGARDE- Madame GOBE.

Le quorum est atteint

Assemblée Générale Ordinaire Pays Carcassonnais – 07/06/2015

Après le discours de bienvenue de Monsieur Caizergues, Président de la CCI de Carcassonne, Madame la Présidente propose d'aborder l'ordre du jour suivant :

1. Validation du procès-verbal de l'AG du Pays Carcassonnais du 22 septembre 2015.
2. Rapport moral 2015
3. Rapport d'activités 2015
4. Perspectives 2016 : GAL du Carcassonnais LEADER 2014-2020 :
Validation des nouvelles fiches de poste des salariées.
Validation de la maquette financière et de la demande de subventions au service instructeur pour la fiche 6 « Animation et gestion du GAL » sur 2015 et 2016.
Réunion avec les Banques Carcassonnaises.
Réunions des prochains Comités Techniques et Comités de Programmation.
5. Vie associative de l'Association du Pays Carcassonnais :
Mutuelle
Primes d'ancienneté et Convention collective de l'association
Déménagement
Adhésions du Pays aux autres associations
Piémont d'Alaric et la question du GAL
6. Rapport financier 2015 par le Cabinet comptable Marie Françoise Robert
7. Approbation des comptes 2015 et lecture du rapport 2015 du Commissaire aux Comptes Nathalie Huzé
8. Cotisations 2016
9. Renouvellement du Conseil d'Administration du Pays Carcassonnais (2^{ème} / 3^{ème} collèges)
10. Questions diverses

1. Validation du PV de l'Assemblée générale du Pays Carcassonnais du 22 septembre 2015 :

Mme la Présidente demande aux membres présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur ce compte –rendu ?

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le PV de l'Assemblée générale du 22 septembre 2015 est adopté.

2. Rapport moral 2015 :

L'année 2015 aura été une année riche en événements pour le Pays avec l'élaboration de la candidature LEADER 2014/2020 et la mise en place du GAL du Carcassonnais, effort récompensé puisque notre candidature a été notifiée avec une note A pour sa qualité et un montant de 1 850 000 € a été validé (au lieu de 2 500 000€ mais avec une possibilité de récupérer une enveloppe réservataire de 655 409, 54€ selon notre évaluation à mi-parcours en 2018),

Un grand merci à l'équipe technique, aux partenaires et au Cabinet SITELLE qui nous a fortement aidés dans ce succès !

En même temps, nous avons dû faire des choix stratégiques concernant les missions de l'association du Pays.

En effet, l'Europe demande à ce que 2 salariés à temps plein gèrent le programme européen 2014/2020 et vous connaissez les problèmes budgétaires des collectivités territoriales (vous remarquerez par ailleurs que les cotisations demandées à nos financeurs (Carcassonne Agglo et CDC Montagne Noire) ont fortement baissées !), aussi, il n'était pas possible d'engager une troisième personne au sein de l'association.

Aussi, les membres du Bureau et du Conseil d'administration ont fait le choix d'arrêter toutes activités touristiques telles que l'organisation de manifestations, de promotion et d'édition de documentations.

Ce sont les Communautés de communes qui reprendront ces actions avec la prise en charge de la compétence tourisme au 1^{er} janvier 2017.

3. Rapport d'activités 2015

Fête du Pays de Carcassonne : Avril 2015 :

4^{ème} Fête du Pays de Carcassonne, Terre de Séjours, Cité Médiévale, Week end de Pâques.

Journée du Bien être, Marché de Producteurs de Pays (partenariat Chambre d'Agriculture et Village des Producteurs)

Valorisation de nombreuses manifestations sur tout le territoire du Pays : Fête nationale des Cafés de Pays, Rando-découverte, Chasse aux œufs Château de Pennautier, Salon du Livre ancien à Montoliou....

Beaucoup de retombées économiques pour tous les acteurs présents durant et après la manifestation.

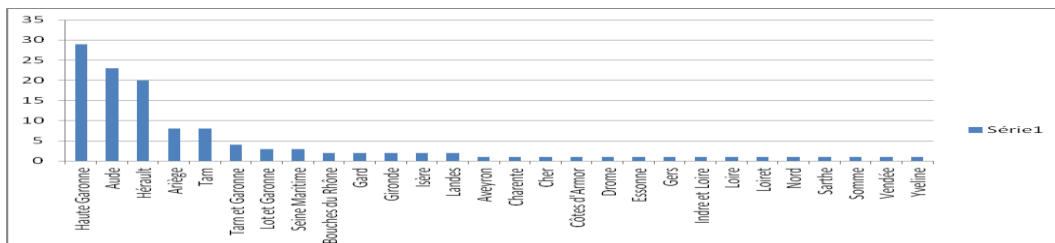
Pas de Fête de la Saint Nicolas

Pas de Bar des Sciences

14 Juillet avec VINCI Autoroute

14 juillet 2015 : 9^{ème} Fête du 14 Juillet en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France sur l'aire du Belvédère d'Auriac : valorisation des acteurs touristiques, culturels et des producteurs locaux.

Fréquentation sur l'aire d'autoroute pour le 14 Juillet 2015 :



Partenariat :

Partenariat avec l'AFPA Tourisme de Carcassonne pour les manifestations « Fête de Pays de Carcassonne » et « 14 juillet ».

L'agenda des manifestations « Sortir en Pays de Carcassonne » :

Mis en place à l'année depuis 2013, ce sont 3 éditions par an à raison de 90 000 exemplaires, 960 manifestations recensées à l'année sur le territoire carcassonnais et distribuées dans tous les lieux touristiques.

En 2015, nous avons dû augmenter la pagination sur les éditions printemps et été afin de faire face à la demande.

Production et Animation d'émissions radios avec RCF :

Faire découvrir aux auditeurs audiois les acteurs touristiques de leur territoire et leur donner envie de voyager avec les « Coups de Cœur Touristiques » de ces derniers :

- Janvier 2015 : « Montolieu Village Livre » - avec Claire Taoussi
- Février 2015 : « Office de Tourisme de Trèbes » - avec Valérie Campos
- Mars 2015 : « Groupe Folklorique « Les Maïnâtges » - avec Roselyne Alaux
- Avril 2015 : «Véro des Chapeaux » - avec Véronique Follet
- Mai 2015 : « Châteaux de Lastours » - avec Thérèse Lasseel
- Juin 2015 : « ATAC VTT » - avec Bruno Ajdnick
- Juillet 2015 : « FNASSEM » - avec Marie Chantal Ferriol
- Septembre 2015 :« Abbaye de Caunes » - avec Delphine Alberola
- Octobre 2015 :« Les Brasseurs de la Cité » - avec Xavier Benoist
- Novembre 2015 : « Hôtel l'Etoile » - avec Sabrina Herrador
- Décembre 2015 : « L'Atelier du Livre » - avec Evelyne Robert

A découvrir sur :

- RCF Pays d'Aude - <https://www.facebook.com/rcfaude>
- www.payscarcassonnais.com - <https://www.facebook.com/paysdecarcassonne>

Plan de communication :

Gratuit :

- Facebook : « Pays de Carcassonne, terre de séjours », 3109 amis (fans) en 2015 qui suivent régulièrement les animations et manifestations du territoire.
- Site Internet : www.payscarcassonnais.com
- Twitter : « Pays de Carcassonne », 1100 abonnés qui suivent régulièrement les animations et manifestations du territoire.
- Flickr « Pays de Carcassonne Aude », Galerie photos mise à disposition Gratuitement par le Pays Carcassonnais
- Calaméo : « Pays de Carcassonne », Transformez vos documents en publications numériques actives.
- Tourisme.fr - Flowersway : « Pays Carcassonnais », Site internet national des offices de Tourisme
- Lettre mensuelle d'information du Pays Carcassonnais : À destination des 1800 membres inscrits sur le site internet du Pays Carcassonnais
- Programme « Fête de Pays de Carcassonne » : Maquette offerte par Resonance Communication - Impression programme et animation des «Maïnâtges de Montréal » pris en charge par la Mairie de Carcassonne

Payant :

- Calendriers : Vœux 2015 – 2016 (1500 ex) = 1 530.00€
- Agenda des manifestations « Sortir en Pays de Carcassonne » : 3 Agendas en 2015, 90 000 exemplaires contenant plus de 960 manifestations = 13 183.70€
- Guide du Bâti en Pays de Carcassonne : <http://www.patrimoine-bati.fr> = 108.00 €
- Bannière "Bons Plans Week-end" : www.routesduterroir.com = 29.90 €
- Rando-Jeu : www.randojeu.com : 432.00 €
- Fête du Pays de Carcassonne : parutions dans La Gazette de Montpellier, La Dépêche Toulouse, Direct matin, le magazine toulousain « UGH » et OLE Magazine : 1300.80 €
- Carte touristique : « Voie Verte & Chemins Toulouse / Sète à vélo » : 600.00 €
- Radio RCF : Emission « Pays de Carcassonne, Terre de Séjours » : 180.00 €

Total budget communication 2015 : 17 358.50€

2014 : 19 787.53€ / 2013 : 21 896.53€

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2015 est adopté à l'unanimité.

4. Perspectives 2016 : GAL DU CARCASSONNAIS :



Elaboration de la candidature LEADER « GAL du Carcassonnais »

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration de la candidature LEADER en collaboration avec le Cabinet Sitelle, dossier final remis à la Région le 30 juin 2015.

La candidature du GAL du Carcassonnais a été notifiée avec une note A pour sa qualité et un montant de 1 850 000 € a été validé (au lieu de 2 500 000€ mais avec une possibilité de récupérer une enveloppe réservataire de 655 409, 54€ selon notre évaluation à mi-parcours en 2018).

La convention avec La Région LR et le CSP a été signée lors du Conseil d'administration du 10 décembre 2015.

Obligatoire : 2 emplois temps plein sur le GAL du Carcassonnais et pas de possibilité financière d'embaucher une 3^{ème} personne.

Arrêt de l'organisation de manifestations touristiques (La manifestation « Le Printemps des Loisirs » a été reprise par l'Atelier du Livre) et de la gestion de documentations touristiques (L'agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » a été repris par Carcassonne Agglo, en partenariat avec la CDC Montagne Noire, et s'appelle désormais « L'Essentiel »).

Pour communiquer efficacement sur le GAL, nous gardons notre site Internet et notre page FACEBOOK « Pays de Carcassonne, Terre de Séjours »

- Validation des nouvelles fiches de poste :

Les missions du Pays Carcassonnais ayant changées, il est demandé à l'assemblée de bien vouloir approuver les fiches de poste.

Annexe I

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, les fiches de postes sont adoptés à l'unanimité.

- Validation de la maquette financière :

La Région est consciente des difficultés financières des structures porteuses des GALs, aussi, ils travaillent activement sur le logiciel OSIRIS pour permettre le paiement de la Fiche-action 6 « Gestion et animation du GAL » sur 2015 (2 mois) et 2016.

Annexe II : maquette financière que nous avons soumise au vote.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la maquette financière est adoptée à l'unanimité.

Validation de la demande de subventions au service instructeur pour la fiche 6 « Animation, gestion, communication 2015-2016:

Le service Europe de la Région, a fait le choix de donner une somme plus importante la première année, connaissant les réelles difficultés de certain GAL à pérenniser leurs structures.

Néanmoins, il faut faire attention et placer cette somme (43 811,63€) en réserve, afin de répartir équitablement les subventions jusqu'en mars 2023

Annexe III : maquette de demande de subventions que nous avons soumise au vote

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la demande de subventions au service instructeur pour la fiche 6 est adoptée à l'unanimité.

Réunion avec les Banques Carcassonnaise :

Devant la méconnaissance des fonds européens dans le système bancaire, nous proposons de réunir tous les directeurs de Banques de Carcassonne afin d'établir un partenariat gagnant/ gagnant.

Pour cela, nous sommes rentrés en contact avec la Fédération audoise des Banques.

Réunion des prochains Comités Techniques et Comités de programmation :

- **Comité Technique** : lundi 13 juin – 14h30 – Pays Carcassonnais
- **Comité de Programmation** : Lundi 20 juin – 14h30 – Communauté de Communes de la Montagne Noire

5. Vie associative de l'Association du Pays Carcassonnais :

Mutuelle :

Sachant que nous dépendons de la convention collective de la Chambre d'Agriculture qui n'est pas assujettie à cette obligation, et suite à l'examen de 3 propositions (dans le cas où nous embaucherions une nouvelle personne car les deux salariées ont déjà leurs propres mutuelles et en sont satisfaites (Madame Maraire bénéficie de la mutuelle d'entreprise de son conjoint et Madame Lafon a une mutuelle VIASANTE), nous avons retenu la proposition de VIASANTE.

Prime d'ancienneté et Convention collective de l'association :

A la vue du changement d'activités de l'Association, il y a une interrogation sur le choix de la convention collective.

Par conséquent, une étude est en cours à ce sujet par le Cabinet Huzé-Martignole.

Déménagement :

Le 11 janvier 2016, nous avons emménagé au 44 rue de Verdun (attention : pas de boîte aux lettres donc : BP 30168) pour un loyer mensuel de 300 euros.

Adhésions du Pays aux autres associations :

Pôle Energies 11: 300 euros:

Le Bureau, ainsi que le Conseil d'Administration propose de leur envoyer un courrier pour leur signaler notre changement d'orientation.

ANPP (Association des Pays de France) :

600 euros: avis favorable du Bureau et du Conseil d'administration

LEADER France :

600 euros avis favorable du Bureau et du Conseil d'administration

Piémont d'Alaric et la question du GAL :

Les communes du Piémont d'Alaric (à ce jour sur le GAL est audois) doivent rentrer dans Carcassonne Agglo au 1er janvier 2017 et dans le cas où ils souhaiteraient rentrer dans le GAL Carcassonnais, quelles sont les démarches à effectuer ?

La réponse du Technicien du Conseil Régional Samuel Jaulmes est la suivante :

- la convention de gestion vous permet de modifier votre périmètre sur décision du COPROG et sur la base de la délibération des collectivités concernées.
- La Région doit donner son avis sur cette modification de périmètre
- le GAL Est Audois, le GAL Carcassonnais ainsi que les nouveaux EPCI délibèrent de la même manière.
- Il faudra motiver au regard de notre stratégie cette demande de modification de périmètre

Cette demande de modification devra donc intervenir après la constitution du/des nouveaux EPCI.

Un courrier a été envoyé à la CDC Piémont d'Alaric afin de connaître leurs intentions : pas de réponses à ce jour.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la Vie associative de l'Association du Pays Carcassonnais est adoptée à l'unanimité.

6. Rapport financier 2015 par le Cabinet comptable Marie Françoise Robert :

Annexe IX

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport financier 2015 par le Cabinet comptable Marie Françoise Robert est adopté à l'unanimité

7. Lecture du rapport 2015 du Commissaire aux Comptes Nathalie Huzé :

Le rapport 2015 est favorable grâce à l'engagement financier fort de Carcassonne Agglo sur le versement des subventions allouées à l'association du Pays Carcassonnais.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport 2015 du Commissaire aux Comptes Nathalie Huzé est adopté à l'unanimité

8. Cotisations 2016 :

La cotisation 2016 pour Carcassonne Agglo et la Communauté de Communes de la Montagne Noire est établie à 1,20€ par habitant (2€ les années précédentes)

La cotisation 2016 pour les adhésions au Pays Carcassonnais reste à 15 euros

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le montant des cotisations est adopté à l'unanimité.

9. Renouvellement du Conseil d'Administration du Pays Carcassonnais (1^{er} /2^{ème} / 3^{ème} collèges)

1^{er} collège : Madame Laure Giraudeau ne peut plus représenter la Mairie de Pradelles Cabardès et Madame le Maire propose la candidature de Madame ICHE-ORTIZ, 1^{ère} adjointe.

2^{ème} collège : Nous attendons la délibération du Conseil Régional qui désignera les Conseillers régionaux.

3^{ème} collège : Conformément à nos statuts « Tout membre du Conseil qui aura manqué sans excuse 3 séances consécutives, sera considéré comme démissionnaire », nous avons envoyé un courrier à 6 administrateurs (Mr Pinies, Mr Fouich, Mr Bernardini, Mr Bodevin, Mr Poudou et Mr Lariou-Labree) pour leur rappeler cet état de fait et de nous faire savoir s'ils désiraient faire appel de cette décision.

Sans réponse de leur part, nous pourrions proposer, les personnes suivantes :

- Julien CHRIRON- Génération VTT
- Christian AUDOUY- Guitares à travers chants
- Michèle HEYDORFF-Théâtre dans les vignes
- Bénédicte GOBE- Château l'Amiral
- Philippe LAGARDE- Editions Itinérances
- Marie Cécile MICOULEAU – Ampéfolies du Cabardès

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le renouvellement des membres du Conseil d'administration est adopté à l'unanimité.

10. Questions diverses :

Définitions :

GAL : Groupe d'Action locale

LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Petit rappel avant de clôturer la séance :

Le document de mise en œuvre de ce programme (DOMO) est à votre disposition dans la salle et est téléchargeable sur notre site Internet :
www.payscarcassonnais.com

A retenir :

Porteur de projet public ou privé
Situation géographique : PAYS (sauf Carcassonne)

4 Fiches-actions :

1. Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants.
2. Développer une offre économique structurante dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique, complémentaire à Carcassonne sur l'ensemble du Carcassonnais.
3. Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches.
4. Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du Territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs.



Fiche de poste : Animateur LEADER
Programme européen - GAL du Carcassonnais

Le Programme LEADER 2014-2020 intervient sur la partie rurale du Pays Carcassonnais (qui 96 communes - 62 824 habitants).
 La commune la plus urbanisée du territoire, à savoir, Carcassonne, n'est pas directement intégrée (10%). Le programme démarre pour 6 ans et a été élaboré sur la thématique « Renforcer les liens sur le Carcassonnais, pour un développement équilibré du territoire »

Les missions principales durant ce programme sont de lancer et d'animer le programme Leader sur le territoire concerné.

En conséquence, le profil du poste sera le suivant :

Missions principales :

➤ **Gestion de l'Association Pays Carcassonnais (structure porteuse) :**

- préparation et animation des réunions, rédaction de comptes-rendus
- instruction et mise en place des décisions du conseil d'administration
- accompagnement et soutien des initiatives des adhérents, bénévoles...
- être à l'écoute et répondre aux demandes du public
- gestion de l'entretien des locaux

➤ **Gestion du programme GAL du Carcassonnais :**

- Animation du programme Leader : mobilisation des acteurs locaux, suivi de l'avancement du programme et des procédures, suivi financier avec la gestionnaire, relations avec les différents partenaires (publics et privés), participation aux réseaux.
- Animation du comité de programmation en liaison notamment avec la chargée de mission « contractualisation » et tous les partenaires du Contrat (public ou privés), dans un esprit de transversalité.
- Assistance technique : mobilisation des porteurs de projet, montage des dossiers, recherche de cofinancement auprès des partenaires....
- Montage et animation des projets de coopération interterritoriaux et transnationaux portés par le GAL.
- Animation du comité de programmation et des commissions techniques : rédaction de documents préparatoires, fiches de synthèses des projets, comptes rendus de réunion.
- Action de communication et de promotion autour du Leader.
- Mise en œuvre et suivi de la stratégie d'évaluation du programme Leader.
- Participation à l'animation du Conseil de développement et suivi des projets Europe du Pays.
- Transfert et capitalisation LEADER.

Profil souhaité :

- Formation en aménagement du territoire ou développement local
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B et véhicule personnel obligatoire
- Déplacement régulier à prévoir
- Disponibilité horaire

Compétences attendues :

- Aptitude forte au contact et au travail de terrain
- Capacité à travailler et animer une équipe, très bonne qualités relationnelles, sens de l'organisation, esprit de synthèse, autonomie et dynamisme.
- Capacité acquise d'animation et de conduite de réunions
- Aptitudes en ingénierie financière, connaissance des dispositifs européens et des procédures
- Intérêt pour la démocratie participative
- Goût et pratique de l'outil informatique et des technologies d'informations et de communication
- Maîtrise bienvenue d'autres langues de l'Union Européennes
- Permis B

Relation hiérarchiques :

Ce poste est placé sous l'autorité de la Présidente du Gal du Carcassonnais : Madame Tamara RIVEL.



Fiche de poste : Gestionnaire LEADER
Programme européen - GAL du Carcassonnais

Le Programme LEADER 2014-2020 intervient sur le territoire rural du Pays Carcassonnais (96 communes soit 62 824 habitants.)

La commune la plus urbanisée du territoire, à savoir, Carcassonne, n'est pas directement intégrée (10%). Le programme démarre pour 6 ans et a été élaboré sur la thématique « Renforcer les liens sur le Carcassonnais, pour un développement équilibré du territoire »

Les missions principales durant ce programme sont la gestion administrative du programme Leader sur le territoire concerné, ainsi que la gestion de l'association (structure porteuse).

En conséquence, le profil du poste sera le suivant :

Missions principales :

➤ **Gestion de l'Association Pays Carcassonnais (structure porteuse) :**

- instruction et mise en place des décisions du conseil d'administration
- gestion comptable et budgétaire en concertation avec les administrateurs
- gestion des diverses démarches administratives (déclarations, demandes de subventions...)
- écriture du rapport d'activités et du rapport financier qui sera soumis au conseil d'administration
- accueil téléphonique et réponses aux demandes d'information, conseil
- coordination des activités (planning, gestion du matériel, organisation...)
- élaboration des budgets inhérents aux actions
- gestion administrative des salaires, charges sociales, contrats de travail
- gestion de l'entretien des locaux

➤ **Gestion du programme GAL du Carcassonnais :**

- co-animation du GAL et des comités de programmation
- préparation des dossiers participants
- élaboration et envoi des invitations
- gestion de la logistique (salle, matériel...)
- suivi des retours
- participation aux réunions et prises de notes
- rédaction et diffusion des comptes-rendus
- participation aux réseaux régionaux, nationaux et européens d'échanges
- action de communication et de promotion autour du Leader.

➤ **Travail sur les dossiers :**

- aide au montage administratif et juridique des dossiers, accompagnement des porteurs de projets à la mise en paiement
- pré-inscription et saisie des données dans OSIRIS, délivrance d'accusé de réception
- préparation, suivi de la programmation financière, réponse aux contrôles
- gestion des financements en collaboration avec les financeurs publics
- assister et appuyer l'animatrice

Profil souhaité :

- formation en aménagement du territoire ou développement local
- maîtrise des outils informatiques
- permis B et véhicule personnel obligatoire
- déplacement régulier à prévoir
- disponibilité horaire

Compétences attendues :

- maîtrise des outils informatiques
- capacités à seconder l'animatrice
- capacité à travailler en équipe, très bonne qualités relationnelles, sens de l'organisation, esprit de synthèse, autonomie et dynamisme.
- aptitudes en ingénierie financière, connaissance des dispositifs européens et des procédures
- intérêt pour la démocratie participative
- goût et pratique de l'outil informatique et des technologies d'informations et de communication
- permis B

Relation hiérarchiques :

Ce poste est placé sous l'autorité de la Présidente du Gal du Carcassonnais : Madame Tamara RIVEL.

ANNEXE II : Maquette financière

	Coût total	Dépense publique totale	Contributions publiques françaises	FEADER	Dépenses privées	Taux d'intervention FEADER/CP	part de l'enveloppe totale
Fiche 1 : Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants	564 063 €	451 250 €	90 250 €	361 000 €	112 813 €	80%	20%
Fiche 2. Développer une offre économique dans les domaines touristique, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la cité de Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais	781 250 €	625 000 €	125 000 €	500 000 €	156 250 €	80%	27%
Fiche 3. Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches	293 750 €	235 000 €	49 000 €	188 000 €	53 250 €	80%	10%
Fiche 4. Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs	385 313 €	308 250 €	61 650 €	246 600 €	77 063 €	80%	13%
Fiche 5. Renforcer l'ouverture du territoire et son lien avec l'extérieur	143 750 €	115 000 €	23 000 €	92 000 €	28 750 €	80%	5%
Fiche 6. Faire vivre ce lien à travers une animation et une gestion de proximité	578 000 €	520 200 €	57 800 €	462 400 €	57 800 €	80%	25%
TOTAL	2 746 125 €	2 254 700 €	406 700 €	1 850 000 €	485 925 €	80%	100%

ANNEXE III : Demande de subvention : fiche 6

	Selon barème Europe novembre 2015	Selon proposition Région mars 2016
Conseil Départemental	0.00€	0.00€
Europe	107 100.00€	142 149.31€
Région	13 387.50€	17 768.66 €
Maître d'Œuvre public *	13 387.50€	17 768.66 €
Sous Total financeurs publics	133 875.00€	177 686.63 €
Auto- financement	00.00€	00.00 €
Total Général du Projet	133 875.00€	177 686.63 €

Le service Europe de la Région, a fait le choix de donner une somme plus importante la première année, connaissant les réelles difficultés de certain GAL à pérenniser leurs structures.

Néanmoins, il faut faire attention et placer cette somme (43 811,63€) en réserve, afin de répartir équitablement les subventions jusqu'en mars 2023

*Lorsque le Conseil Départemental ne participe pas financièrement à la gestion financière du GAL, c'est la structure porteuse qui amène les 10% obligatoire

ANNEXE IV : Rapport financier 2015 par le Cabinet comptable Marie Françoise Robert :

Intervention de Madame Robert, notre expert comptable.

PAYS CARCASSONNAIS
11000 CARCASSONNE

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 100	1 100				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions				110	110	100,00
Installations techniques, matériel et outillage	598	598				
Autres immobilisations corporelles	19 134	19 134		41	41	100,00
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total II	20 832	20 832		152	152	100,00
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	70 388		70 388	57 894	12 494	21,58
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	50		50	50		
Disponibilités	500		500	505	4	0,87
Charges constatées d'avance (3)	981		981	964	18	1,82
Total III	71 919		71 919	59 412	12 507	21,05
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	92 751	20 832	71 919	59 564	12 356	20,74

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N°000369 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

PAYS CARCASSONNAIS
11000 CARCASSONNE

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
	Euros	Euros	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital (Dont versé :)	38 963	25 311	13 651	53,93
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 193	13 651	37 844	277,22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total I	14 770	38 963	24 193	62,09
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total II				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total III				
DETTES (I)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	25 077	26 530	1 453	5,48
Concours bancaires courants				
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 896	45 422	5 526	12,17
Dettes fiscales et sociales	21 717	26 575	4 858	18,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Produits constatés d'avance (1)				
Total IV	86 689	98 526	11 837	12,01
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	71 919	59 564	12 356	20,74
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	86 689	98 526		

Dossier N°000369 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

Assemblée Générale Ordinaire Pays Carcassonnais – 07/06/2015

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				53	53	100,00
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET				53	53	100,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			241 056	268 084	27 029	10,08
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			273	2 549	2 276	89,29
Autres produits				4	4	100,00
Total des Produits d'exploitation (I)			241 329	270 690	29 361	10,85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			94 483	161 961	67 478	41,66
Impôts, taxes et versements assimilés			566	566		
Salaires et traitements			85 800	85 800		
Charges sociales			35 859	35 610	249	0,70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			152	402	250	62,28
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			276	2	274	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			217 136	284 341	67 205	23,64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			24 193	13 651	37 844	277,22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 193		13 651		37 844	277,22
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	241 329		270 690		29 361	10,85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	217 136		284 341		67 205	23,64
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24 193		13 651		37 844	277,22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 079 5 035

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	70 388		70 388
Charges constatées d'avance	981	981	
TOTAL	71 369	981	70 388

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	25 077	25 077		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 896	39 896		
Personnel et comptes rattachés	4 620	4 620		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 530	16 530		
Autres impôts taxes et assimilés	566	566		
TOTAL	86 689	86 689		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	70 388
Total	70 388

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 277
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 896
Dettes fiscales et sociales	7 117
Total	48 289

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	981
Total	981

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	598		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 134		
TOTAL	19 732		
TOTAL GENERAL	20 832		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 100	1 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			598	598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 134	19 134
TOTAL			19 732	19 732
TOTAL GENERAL			20 832	20 832

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 100			1 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	488	110		598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 093	41		19 134
TOTAL	19 580	152		19 732
TOTAL GENERAL	20 680	152		20 832

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	110				
Matériel de bureau informatique mobilier	41				
TOTAL	152				
TOTAL GENERAL	152				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Dans le cadre de la loi de 1984 sur la prévention des difficultés des entreprises, il convient de signaler que les ressources de l' Association sont constituées essentiellement de subventions. La continuité de l'exploitation de l' Association est donc liée au respect et au maintien des subventions.

Les comptes de l'Association enregistrent un reliquat de cotisations dont l'échéance est à plus d'un an.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Dossier N°000369 en Fums

MARIE FRANCOISE ROBERT

Fin de la séance à 19h00.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND